



MAIRIE de BELLOT

Le 19 février 2016

☎ Mairie : 01.64.04.81.98
☎ Secrétariat : 01.64.04.39.99
☎ : 01.64.04.80.63
✉ : mairiebellot@orange.fr
NS/

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2016

Le Conseil Municipal de Bellot dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HOUSSEAU, Maire.

Date de convocation : 3 février 2016

Présents :

M. François HOUSSEAU, Maire
Mmes Sandrine LETOLLE – Christine MOREAUX – M. Roger DARDART Adjoints
MM. Luis Filipe DE MELO VIEIRA – Frédéric DUGUET
Mmes Gabrielle MAILLARD – Sylvie DJOUADI LAROCHE – Céline BEMELMANS

Absents excusés avec pouvoir:

Jean-Pierre LEGENDRE ayant donné pouvoir Mme Gabrielle MAILLARD

Absents

Mme Muguette AUBISSE – M. Patrick SUDRES

Compte rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 25 novembre 2015 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Nomination secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du code Général des collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal, Madame Sandrine LETOLLE a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

1/ Convention 2016 relative à la mise en œuvre des prestations de service du pôle carrière avec le centre de gestion (délibération 2016-1):

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition de prestations pour le pôle carrières du personnel communal par le Centre de Gestion. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ladite proposition et charge le Maire de signer la convention et tout autre document lié à ce dossier.

2/ Redevance d'occupation du domaine public (délibération 2016-2) :

Le Maire donne lecture d'un courrier de la société LEVEL 3 Communications concernant la redevance d'occupation du domaine public pour la fibre optique passant sur le territoire de Bellot.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications.

3/ SDIS : Participation des collectivités territoriales (délibération 2016-3) :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la participation des collectivités territoriales au SDIS s'élevant à 13.678€ par habitants.

4/ PPRI (délibération 2016-4):

Considérant que le Conseil Municipal doit approuver le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Petit Morin, afin que ce dernier soit pris en compte dans les servitudes d'utilité publique du Plan d'Occupation des Sols.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Petit Morin.

5/ SIVOM : Modification des statuts (délibération 2016-5) :

Le Maire donne lecture de la délibération du Comité Syndical n° 13-2015 ayant pour objet la modification des statuts – article 6 : nombre des représentants. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ladite modification.

Titulaire : M. François HOUSSEAU

Titulaire : M. Filipe DE MELO VIERA

Suppléant : Mme Céline BEMELMANS

6/ SNE : Convention financière (délibération 2016-6):

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention de financement avec le SNE concernant les travaux de voirie suite à la tranchée du SNE rue des Avosnes

7/ PNR : Participation financière (délibération 2016-7):

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin créé le 18 mai 2015 dans l'objectif de formaliser la création du PNR sur le territoire. Durant 2016 des commissions thématiques travaillant à la rédaction de la charte notamment doit être installées.

Pour ce faire une participation financière est demandée aux communes adhérentes au SMEP. Le Conseil accepte, à la majorité, de participer financièrement à ce projet

8/ Convention de déneigement avec un exploitant agricole :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une loi permet de recourir aux exploitants agricoles pour effectuer les opérations de déneigement ou de salage de la voirie.

Le Conseil Municipal charge le Maire de se renseigner auprès du SIVOM.

9/ SAFER : Convention de surveillance et d'intervention foncière (délibération 2016-8) :

Après explication du maire, le conseil municipal ne donne pas suite au projet de mise en place du dispositif de veille et d'observation financière sur les espaces agricoles et naturels par le SAFER de l'Île-de-France. Comme en 2015, La Mairie n'a pas vocation à être un intermédiaire immobilier. Les biens doivent rester privés.

10/ Frais de scolarité (délibération 2016-9):

Le maire donne lecture d'un courrier pour une demande de participation aux frais de scolarité. Celle-ci concerne une demande pour un enfant scolarisé en école spécialisée, Le conseil accepte à l'unanimité pour un montant de 528 euros.

11/ Subventions (délibération 2016-11):

Le Conseil Municipal vote le montant des subventions aux associations.

12/ Demande de subvention pour travaux école (délibération 2016-10):

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications financières ainsi que les demandes de subventions, DETR, Fer et réserve parlementaire concernant les travaux de l'école et ses annexes, l'aire de jeux et la voirie de la rue des Avosnes.

13/ Questions diverses :

Remerciements

Point travaux : Le Maire fait le point concernant les différents travaux sur la Commune (vidéo surveillance, terrassement).

Point CCBM :

Télétravail

Projet de fusion

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE A 21H58

Le Maire,

François HOUSSEAU.